

UIESP – Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la population
XXIVème CONGRES GENERAL DE LA POPULATION
SALVADOR – BRÉSIL
18 – 24 août 2001

S26 INTERNATIONAL MIGRATION – MICRO

IMMIGRATION ET INTEGRATION DES CONGOLAIS (BRAZZAVILLE) EN FRANCE

DOUMA JEAN-BAPTISTE
Démographe,
Université de Paris X-Nanterre
15, rue Fulton
75013 Paris

RESUME

Les Congolais (Brazzaville) représentent en France le cinquième pourvoyeur des immigrés parmi les ressortissants d'Afrique subsaharienne anciennement sous administration française après le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Leur nombre est passé de 1172 en 1968, 3435 en 1975, 8940 en 1982 et 12755 en 1990. Dans un contexte de crises politique et économique au Congo qui incite de plus en plus les migrants temporaires à ne pas retourner au pays d'origine nous avons mené une recherche dont les objectifs visaient à saisir comment se réalise leur intégration en France.

Pour répondre à cette interrogation, nous avons adopté, dans le cadre d'une enquête exploratoire, une méthodologie qui a combiné l'analyse des statistiques institutionnelles (OMI, OFPRA, INSEE, CNSEE) et une observation participante au cours de laquelle un questionnaire a été rempli par 194 personnes, complété par 20 entretiens parmi les personnes ayant répondu au questionnaire.

INTRODUCTION

Le Congo-Brazzaville est une ancienne colonie française. Sa capitale politique et administrative Brazzaville fut la capitale de la France libre sous l'occupation nazie en 1944. Analyser l'immigration comme vecteur d'éventuels changements de comportements implique d'étudier la notion d'intégration. Or cette notion a été au centre d'une polémique intense nourrie par l'idée que l'on pouvait déterminer *a priori* les modalités d'intégration dans la société d'accueil.

C'est ce qu'on observe dans le clivage entre les travaux (scientifiques) qui tentent de montrer que, d'une part, l'immigré et/ou l'étranger est une altérité irréductible (de par ses origines), et, d'autre part, les travaux qui cherchent à prouver non seulement le contraire, mais surtout que l'intégration ne peut être considérée comme une « assimilation absolue » des manières d'être, de penser, de sentir etc. du milieu d'accueil.

Le choix du Congo répond davantage au souci de démontrer que quelles que soient les origines considérées et la taille de la population en cause, le phénomène migratoire ne saurait être réduit à une vision manichéenne dont l'objectif est de définir les immigrés en provenance d'un pays par un seul facteur. Le facteur politique, par exemple, qui apparaît dans la littérature des migrations internationales comme une cause « noble » des déplacements des migrants n'est pas seulement l'apanage des migrants venus de l'Europe de l'Est et d'Asie (fuite du communisme, les boat-people). En effet, plusieurs chercheurs ont souvent mis en évidence que les raisons des déplacements des populations déterminaient la réussite ou l'échec de leur intégration future dans leur pays d'accueil. Les difficultés d'intégration des ressortissants d'Afrique subsaharienne et du Maghreb seraient ainsi justifiées par une migration à caractère essentiellement économique et d'origine rurale.

De ce fait, nous nous sommes posés les questions suivantes : Pourquoi les Congolais viennent-ils en France ? Qui, dans la population congolaise émigre vers la France ? A quels problèmes sont-ils confrontés dans leur processus d'intégration ?

Pour répondre à ces questions nous avons adopté une méthodologie qui a combiné l'analyse des statistiques institutionnelles (OMI, OFPRA, INSEE, CNSEE), le traitement d'une enquête par questionnaire et des entretiens semi-directifs avec quelques migrants. Les entretiens semi-directifs avaient pour objectifs de recueillir leur perception de l'intégration.

Les difficultés rencontrées sur le terrain pour effectuer cette enquête sont celles relatives à l'étude des sous-populations ainsi que de la réalisation d'un échantillon stratifié par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et lieu de résidence sans un budget conséquent.

Si nous avions la répartition par sexe, tranche d'âge, catégorie socioprofessionnelle et par zone géographique des Congolais en France, il nous était en revanche difficile de les contacter, car nous ne disposions d'aucun fichier nominatif. Nous avons donc, dans un premier temps, utilisé la méthode « boule-de-neige » en recourant à notre réseau de relation. Cette méthode s'est révélée infructueuse. Dans un deuxième temps, nous avons diversifié les modalités de contact, ainsi sommes-nous allés au consulat du Congo et dans les réunions des associations.

Nous avons administré la majorité des questionnaires en « face-à-face » au consulat du Congo et ceux qui ne pouvaient pas remplir le questionnaire sur place s'engageaient parfois à nous l'envoyer par la poste.

Nous ne traiterons ici que des questions d'intégration des congolais en France après un bref rappel des flux d'entrée par catégorie d'entrée de 1974 en 1997. Nous montrerons ainsi qu'une population déjà acculturée à la culture de la société d'accueil (par la langue, immigration d'origine urbaine qui valorise la distinction par l'adoption de certains comportements de l'ancien métropole, niveau d'étude élevé des migrants,...) rencontre somme toute les mêmes difficultés d'intégration (dans la recherche d'un emploi, d'un logement, etc.) que les migrants venus des milieux ruraux, parlant mal ou pas le français, et sans instruction.

A-ÉVOLUTION DE LA POPULATION CONGOLAISE EN FRANCE

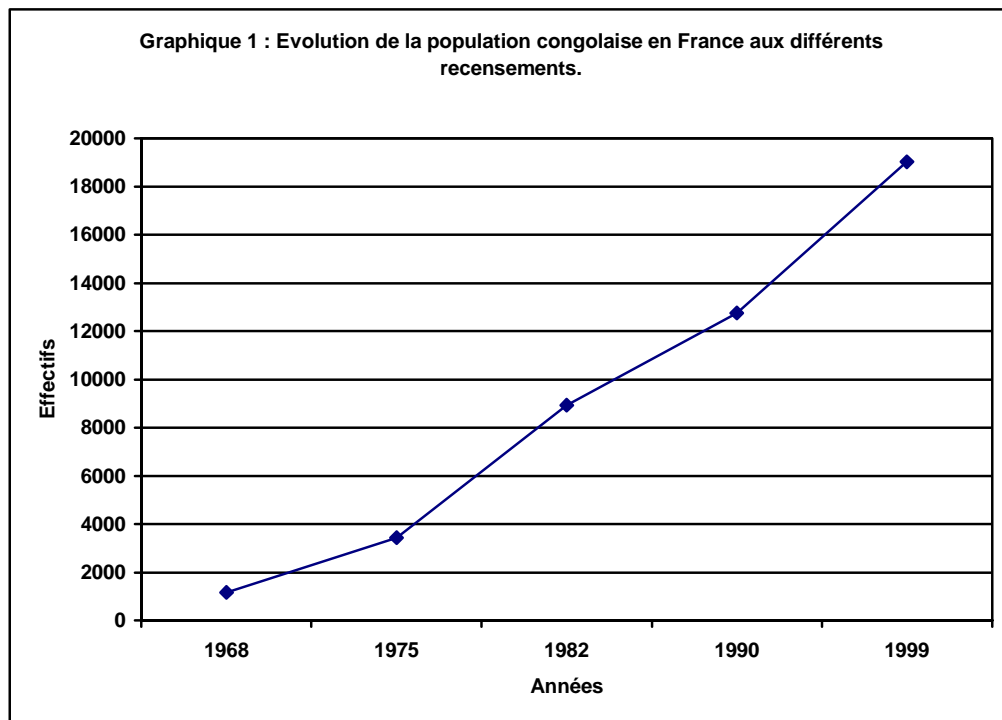
L'exode rural caractérise la mobilité des populations du pays. Les jeunes, en particulier, se déplacent vers les grandes agglomérations essentiellement à la recherche d'un emploi et pour leurs études. Brazzaville (capitale politique et administrative) et Pointe-Noire (capitale économique) représentent les étapes finales de l'exode rural.

Tableau 1 : Structure de la population du Congo au recensement de 1984 par zone de résidence et par groupe d'âges en pourcentage.

	< 14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total
Zone urbaine	44,6	53,1	2,3	100,0
Zone rurale	44,7	46,8	8,5	100,0
Ensemble du pays	44,7	50,0	5,3	100,0
Source : CNSEE, recensement de 1984.				

La population du pays est inégalement répartie. Deux tiers de la population se concentre dans la partie sud du pays délaissant ainsi de vastes étendues du territoire au nord du pays. Ce sont particulièrement les conditions géographiques, climatiques et l'absence d'infrastructures qui rendent pénibles l'installation des populations dans cette zone (forêt équatoriale, zone marécageuse...)

Ces migrants viennent en majorité du milieu urbain congolais. Brazzaville et Pointe-Noire représentent respectivement 62 % et 16 % environ des villes d'origine des migrants de notre échantillon. Environ 55 % viennent d'un milieu modeste et 45 % d'un milieu aisé. Cette population se féminise au fil des recensements, la proportion des femmes est passée de 36 % 1982 à 43 % en 1990.



L'immigration africaine en France a changé de visage selon les premiers résultats du recensement de 1999. D'autres pays ont pris la relève de cette immigration. Si les ressortissants originaires Sénégal (53900 immigrés, soit 29 % de plus qu'en 1990) et du Mali 46000, + 25 %) demeurent toujours les deux principales communautés, elles augmentent moins que d'autres. Les Ivoiriens passent de 19137 à 30000 (+58% en 9 ans). Les Camerounais de 18130 à 27000 (+48 %).

Les Congolais représentent toujours en France le cinquième pourvoyeur des immigrés parmi les ressortissants d'Afrique subsaharienne colonisés par la France après le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Leur nombre est passé de 1172 en 1968, 3435 en 1975, 8940 en 1982 et 12755 en 1990. Ce nombre, au recensement de 1999, aurait plus que doublé avec une hausse de 162 %, ce qui donnerait un nombre avoisinant les 33 418. Toutefois ce pourcentage ne paraît pas fiable du fait de la confusion dû au changement de la dénomination de l'ex-Zaïre, les deux pays réunis ont vu leurs populations croître de 58 %. Si nous appliquons ce pourcentage aux Congolais de Brazzaville, nous obtiendrions 20153, nous

trouverions un effectif plus proche des 19020 si le taux d'accroissement annuel moyen observé dans la période 1982-1990 était resté le même. L'immigration congolaise en France s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler la « nouvelle vague migratoire » après l'arrêt de l'immigration du travail en France en 1974.

B-LES CONGOLAIS ET LA NOUVELLE VAGUE MIGRATOIRE EN FRANCE

Les liens historiques entre la France et le Congo ont contribué à créer un écheveau de relations sur tous les plans (économique, politique et culturel). Si les Congolais ont été enrôlés dans les troupes d'anciens combattants, en revanche, ils n'ont pas bénéficié des recrutements de la main-d'œuvre d'après guerre. Ce sont davantage des ressortissants d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale, en particulier ceux du bassin du fleuve Sénégal qui furent concernés par cette migration d'origine rurale essentiellement.

POLITIQUE D'EDUCATION ET EMIGRATION DES CONGOLAIS

L'émigration des Congolais se confond, dans une certaine mesure, à l'envoi des élèves et étudiants à l'étranger par l'Etat congolais. Cela est surtout vrai pour les pays de l'ancien bloc communiste avec lesquels le Congo avait l'idéologie marxiste-léniniste en partage comme Cuba, l'Algérie, les pays de l'Europe de l'Est, la Russie et les Etats de l'Ex-U.R.S.S. (Biélorussie, Ukraine, etc.), les pays d'Asie tels que la Chine, les pays d'Afrique comme le Sénégal, le Burkina Faso et le Bénin (pays qui ont reçu la majorité des étudiants de la faculté des sciences de Brazzaville après que les installations de celle-ci furent détruites lors des affrontements de 1993-1994 à Brazzaville).

L'EMIGRATION VERS LA FRANCE : UN CAS PARTICULIER ?

La situation n'est cependant pas la même pour l'émigration vers la France. Les étudiants y constituent de tout temps une proportion considérable d'immigrés.

Les catégories d'entrée des Congolais en France se résument de la manière suivante :

- 1- les stagiaires de la fonction publique congolaise
- 2- les étudiants
- 3- les visiteurs
- 4- les familles des travailleurs (regroupement familial)
- 5- les demandeurs d'asile politique (les réfugiés et les familles de réfugiés)
- 6- les membres des familles de Français
- 7- les « sapeurs » (société des ambianceurs et des personnes élégantes pour qui immigrer en France est déterminant dans la « carrière » de la sape) constituent un cas particulier. C'est en général une immigration clandestine mais certains sapeurs entrent régulièrement comme étudiants, visiteurs, demandeurs d'asile ou par regroupement familial. Sur les sapeurs de Brazzaville on pourra lire le travail de Gandoulou (1989).

LES MIGRANTS TEMPORAIRES

De tout temps la primo-migration s'est faite par des migrants temporaires (étudiants, visiteurs, sapeurs, travailleurs temporaires, stagiaires de la fonction publique). Ce sont ces catégories qui forment par la suite la catégorie des travailleurs permanents lorsque ces migrants ne retournent pas dans au Congo à la fin de leur séjour.

Tableau 2 : répartition des interviewés par état matrimonial par sexe à l'entrée (%).

État matrimonial à l'entrée	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Marié (e)	7,0	30,7	18,1
Vivant maritalement	2,8	2,1	2,6
Célibataire	90,2	67,0	79,3
Divorcé (e) / veuf (ve)	0,0	0,0	0,0
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194

Source : Enquête auprès des ressortissants congolais en France, 1997

Tableau 3 : répartition des interviewés par statut matrimonial et sexe au moment de l'enquête (%)

	Hommes	Femmes	Total
Marié (e)	33,0	42,9	37,6
Vivant maritalement	26,2	25,4	25,8
Célibataire	33,0	23,0	28,3
Divorcé (e)	5,8	8,7	7,2
Veuf (ve)	2,1	0,0	1,0
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194

Source : Enquête auprès des ressortissants congolais en France, 1997

Tableau 4 : Flux d'entrée des migrants congolais temporaires par année et catégories.

Années	Étudiants		Stagiaires		Activités autres que salariés		Visiteurs		Travailleurs bénéficiaires d'une A.P.T*		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1988	60	71,4	2	2,4	0	0,0	18	21,4	4	4,8	84	100,0
1989	98	73,1	6	4,5	3	2,2	18	13,4	9	6,8	134	100,0
1990	160	86,2	2	1,0	1	0,5	20	10,7	3	1,6	186	100,0
1991	252	86,9	2	0,7	1	0,3	29	10,0	6	2,1	290	100,0
1992	250	87,1	1	0,4	0	0,0	27	09,4	9	3,1	287	100,0
1993	335	87,5	3	0,8	1	0,3	32	8,3	12	3,1	383	100,0
1994	343	87,9	9	0,3	3	0,8	25	6,4	10	2,6	390	100,0
1995	352	92,1	2	0,5	3	0,8	17	4,5	8	2,1	382	100,0
1996	435	81,4	3	0,6	0	0,0	82	15,4	14	2,6	534	100,0
1997	342	53,0	7	1,1	4	0,6	280	43,4	12	1,9	645	100,0
Total	2627	79,3	37	1,1	24	0,7	548	16,5	87	2,6	3315	100,0

Source : omistats
* Autorisation provisoire de travail

En principe, depuis 1974, en France, il n'y a guère de flux d'entrée de travailleurs permanents. Les migrants entrent en général avec un statut de résident temporaire (étudiants,

stagiaires, visiteurs, etc.) et demandent à changer de statut après plusieurs années de résidence dans le territoire, c'est ce qu'on appelle dans le tableau ci-dessous « les régularisations ».

Tableau 5 : Entrée des travailleurs permanents par mode d'immigration.

Années	Introductions	Régularisations			Total	
		Régime commun	Demande d'asile débouté	Total régularisé	(%)	Effectifs
1977	-- ^a	-- ^b	--	100,0	100,0	16
1978	--	--	--	100,0	100,0	39
1979	--	--	--	100,0	100,0	11
1990	--	--	--	100,0	100,0	33
1991	3,8	--	--	96,2	100,0	52
1992	--	38,5	61,5	100,0	100,0	143
1993	--	68,1	31,9	100,0	100,0	47
1994	--	73,5	26,5	100,0	100,0	34
1995	--	95,2	4,8	100,0	100,0	21
1996	2,9	97,1	--	97,1	100,0	35

Source : Omistats
^a Effectifs nuls
^b non ventilé
 Note : Entre 1980 et 1989, les données sont indisponibles.

Tableau 6 : Flux d'entrée des migrants congolais permanents par année et catégories.

Année	Travailleurs permanents		Familles des travailleurs permanents		Familles de Français		Réfugiés et familles de réfugiés		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1988	25	9,0	111	39,6	144	51,4	0	0,0	280	100,0
1989	29	7,8	134	36,2	207	56,0	0	0,0	370	100,0
1990	33	7,5	189	43,2	212	48,4	4	0,9	438	100,0
1991	52	10,0	142	27,5	296	57,3	27	5,2	517	100,0
1992	143	20,6	175	25,2	334	48,1	42	6,1	694	100,0
1993	47	9,0	130	24,6	335	63,6	15	2,8	527	100,0
1994	34	7,3	86	18,5	344	73,8	2	0,4	466	100,0
1995	21	7,4	50	17,6	207	72,9	6	2,1	284	100,0
1996	35	10,9	59	18,4	226	70,4	1	0,3	321	100,0
1997	23	7,3	64	20,2	228	71,9	2	0,6	317	100,0

Source : Omistats

L'IMMIGRATION FAMILIALE

L'immigration familiale a accentué le processus de féminisation des populations migrantes en France comme on peut le voir sur la courbe de masculinité ci-dessous chez les Congolais. C'est une tendance de fonds qui est observable quel que soit le pays d'origine des migrants.

Chez les Congolais cette féminisation est en partie le reflet d'une politique d'éducation de masse qui a rendu la scolarisation obligatoire dès l'âge de six ans.

Tableau 7 : Effectifs de l'ensemble des étudiants congolais de l'enseignement supérieur par sexe et par année

Année	Masculin		Féminin		Total Effectifs= 100%	R ^d proportion en France
	Effectifs	%	Effectifs	%		
1970	1701	95,1	87	4,9	1788	-- ^e
1975	2928	90,1	321	9,9	3249	--
1980	6176	85,1	1079	14,9	7255	--
1981	7704	86,7	1182	13,3	8886	--
1982	8183	86,6	1262	13,4	9445	--
1983	8487	85,0	1497	15,0	9984	--
1984	8847	84,7	1597	15,3	10444	--
1985	9019	84,4	1665	15,6	10864	--
1986	-- ^a	--	--	--	11008	--
1987	9871	82,0	2172	18,0	12043	--
1988	8751	84,9	1559	15,1	10310	0,6
1989	--	--	--	--	--	--
1990	8786	82,3	1885	17,7	10671	1,5
1991	9804	81,4	2241	18,6	12045	2,1
1992	11428 ^b	//	2378	//	13806	1,8
1993	11846	//	2521	//	14358	2,3
1994	12261	//	2672	//	14933	2,3
1995	12698	//	2832	//	15530	2,3
1996	13149	//	3002	//	16151	2,7
1997	13937	//	3183	//	17120	2,0

Source : Institut de Statistique de l'U.n.e.s.c.o.

^a Effectifs non disponibles.

^b Effectifs estimés sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de 4% pour l'ensemble entre 1985 et 1992 d'une part et de 6% pour les femmes entre 1985 et 1991. Les effectifs des hommes sont obtenus par soustraction entre l'effectif total et l'effectif des femmes de l'année correspondant. Nous faisons l'hypothèse des proportions constantes entre les hommes et les femmes (81,4% contre 18,6%) de 1992 à 1997.

^c // = idem.

^d R = [effectif des étudiants entrés en France l'année x (cf. tableau 12) / effectif de l'enseignement supérieur du Congo de l'année x]*100.

^e Avant 1988, l'OMI n'assurait pas le contrôle sanitaire des étudiants à l'entrée en France. Nous ne disposons pas des flux d'entrée des étudiants pour la période antérieure à 1988.

Note : les étudiants qui sont inscrits dans les universités françaises et qui sont entrés en France avec le niveau inférieur au baccalauréat ne sont pas compris dans ces statistiques s'ils ne sont pas boursiers du gouvernement congolais.

Le fait que la proportion de femmes de l'enseignement supérieur soit encore largement inférieure à celle des hommes (soit un rapport d'une femme pour quatre hommes) ne doit pas masquer une évolution qui s'illustre par un écart beaucoup moins grand parmi les flux d'entrée d'étudiants.

LE NON-RETOUR DES IMMIGRANTS TEMPORAIRES

Dans la nouvelle vague migratoire qui a suivi l'arrêt de l'immigration du travail en France en 1974, la compréhension des motivations du non-retour des migrants temporaires devient primordiale.

Tableau 8 : Citez cinq raisons par ordre d'importance qui vous ont incité à rester définitivement en France ?.

	%
La crainte du chômage au pays	98,7
L'instabilité politique, pas de démocratie, l'insécurité	98,1
Recherche du bien-être familial (pour ceux qui se sont mariés, l'éducation des enfants)	77,1
L'aide à la famille restée au pays est meilleure si je suis ici plutôt que là-bas	43,5
Mes parents se trouvent en France	32,0
J'ai trouvé un emploi qui me plaisait	18,8
La famille du pays d'origine veut que je reste	9,3
Parce que je me sens mieux ici et ne me sens plus capable de m'adapter au mode de vie de là-bas	3,6

Source : Enquête auprès des Congolais en France, 1997.
NB : Lire 98,7% des répondants à cette question ont cité la crainte du chômage au pays d'origine comme une raison de non-retour au pays d'origine.

La famille joue un rôle central dans l'immigration des Congolais vers la France.

Tableau 9 : Rôle de la famille pour voyager en France en fonction de la présence des membres de la famille en France (%).

Aide reçue pour le voyage.	Membres de la famille en France			Total
	Membres de la famille proche ^a	Membres de la famille éloignée ^b	Aucun membre de la famille	
Ma famille m'a fait venir	52,6	28,5	39,9	47,9
Ma famille en partie	1,3	5,7	0,0	2,1
Je me suis débrouillé(e) seul(e)	9,7	25,7	20,2	12,9
C'est mon conjoint	14,3	5,7	0,0	12,4
C'est l'Etat	22,1	34,3	39,9	24,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	154	35	5	194

Source : Enquête auprès Congolais en France, 1997.
^{a, b} Les notions de « famille proche » et « famille éloignée » viennent directement des interviewés. Elles ne recouvrent pas des référents homogènes. Cependant les parents, les frères et/ou les sœurs, de l'interviewé se trouvent exclusivement dans les « proches ». Tandis que dans les « membres éloignés », les cousins, des membres de la famille fréquentés occasionnellement sont les plus cités.

Les crises politiques (notamment les conflits qui ont détruit le Congo-Brazzaville depuis 1997), économiques (le chômage est à l'état endémique, aucun chiffre récent ne l'évalue), la solidarité familiale sont les principales motivations des migrants temporaires à rester en France. L'aide à la famille restée au pays est aussi important que le bien-être de la famille dont le migrant à la charge en France.

TYPE D'UNION ET NOMBRE D'ENFANTS PAR FEMME

D'après S. Thave et C. Kohler (1997, p.11) : « *les immigrés vivent moins souvent seuls que l'ensemble de la population de la France : 19 % des ménages d'immigrés sont composés d'une seule personne contre 27 % de l'ensemble des ménages* ». Au recensement de 1990, en effet, les ménages congolais d'une seule personne ne représentaient que 19,3 % de l'ensemble des ménages congolais.

Tableau 10 : répartition des interviewés par type de ménage et sexe (%).

	Homme	Femme	Total
Personne seule	21,4	11,0	16,5
Personne seule + a.m.f.	4,9	-	2,6
Couple marié sans enfant	5,8	4,4	5,2
Couple marié sans enfant + a.m.f.	2,9	-	1,5
Couple marié avec enfant	27,2	35,2	30,9
Couple marié avec enfant + a.m.f.	3,9	7,7	5,7
Couple non marié sans enfant	6,8	6,6	6,7
Couple non marié sans enfant + a.m.f.	2,9	2,2	2,6
Couple non marié avec enfant	13,6	12,1	12,9
Couple non marié avec enfant + a.m.f.	1,0	3,3	2,1
Famille monoparentale	3,9	11,0	7,2
Famille monoparentale + a.m.f.	5,8	6,6	6,2
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194
Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.			
Note : (a.m.f.) = autres membres de la famille.			
(-) = effectifs nuls.			

Chez les ressortissants congolais le type de ménage dominant est proche du modèle de la société d'accueil, à savoir un « couple avec enfant ».

REFUS DE L'UNION POLYGAME EN FRANCE

Les Congolais valorisent en France l'union monogame, les femmes sont plus opposées à l'union polygame que les hommes.

Tableau 11 : répartition des opinions sur la polygamie par sexe de l'interviewé (%)

Opinion sur la polygamie	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Pour aucune raison je ne la tolérerai	56,3	87,9	71,1
C'est notre patrimoine, il faut la conserver...	15,5	1,1	8,8
Si le mari a des moyens, pourquoi pas...	0,0	1,1	0,5
En cas de stérilité de la femme...	1,0	0,0	0,5
En cas d'infidélité de la femme...	1,0	0,0	0,5
Pour un rôle social, il y a plus de femmes et moins d'hommes...	1,0	0,0	0,5
Si c'est légal ça ne pose pas de problème, il faut éviter les « bureaux »...	1,0	0,0	0,5
Je préfère une polygamie sincère à une monogamie hypocrite...	1,0	0,0	0,5
Avec la crise à quoi ça sert....	1,9	0,0	1,0
On ne peut aimer deux femmes à la fois...	1,9	0,0	1,0
Avec le sida tu ne peux pas les contrôler toutes...	1,9	0,0	1,0
En France ce n'est pas bon, c'est dépassé...	1,0	0,0	0,5
ça déséquilibre les enfants, je suis moi-même fils d'un polygame...	1,0	0,0	0,5
J'espère que je ne le serai jamais...	1,0	0,0	0,5
Chacun fait ce qu'il veut, je suis indifférent(e)	6,8	4,4	5,7
Contraire à ma religion	2,9	1,1	2,1
Non réponse	4,9	1,1	3,1
Total	100,0	100,0	100,0
	103	91	194

Source : Enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Nombre d'enfants souhaités

Le nombre moyen d'enfants par femme de notre échantillon est de 2,6 (sur un total de 64 femmes). Lorsque nous ajoutons au nombre d'enfants en vie (pour ceux qui en avaient), le nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir en plus, nous obtenons une descendance finale souhaitée de 3,5 enfants par femme en moyenne (cf. tableau 14).

Tableau 12 : nombre moyen d'enfants survivants selon l'âge des hommes à l'enquête et lieu de naissance du premier enfant (%).

Groupes d'âges	Lieu de naissance du premier enfant		
	Congo	France	Ensemble
25-34	2,7	1,3	2,0
35-44	2,5	1,9	2,1
45-54	5,5	3,3	4,2
55 ans & +	4,6	3,5	4,2
Ensemble	3,8	2,5	3,1

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Tableau 13 : nombre moyen d'enfants survivants selon l'âge des femmes à l'enquête et lieu de naissance du premier enfant (%).

Groupes d'âges	Lieu de naissance du premier enfant		
	Congo	France	Ensemble
< 25 ans	-	1,0	1,0
25-34	3,2	1,7	2,3
35-44	3,3	2,9	3,0
45 ans & +	5,0	3,0	4,0
Ensemble	2,9	2,2	2,6

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Tableau 14 : descendance finale moyenne souhaitée selon le lieu de naissance du premier enfant et le sexe des interviewés ayant au moins un enfant au moment de l'enquête (%).

	Homme	Femme	Ensemble
Congo	3,9	4,1	4,0
France	3,2	2,9	3,1
Ensemble	3,6	3,5	3,5

Source: enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Dans notre enquête, nous avons également demandé aux personnes interrogées, la descendance de leur mère et de leur père. La tendance est dans l'ensemble à la baisse si nous comparons les descendance finale souhaitées par nos interviewés avec celles de la génération de leurs parents. Par rapport aux femmes françaises, nous constatons que la fécondité des femmes congolaises restera encore élevée en France si nous nous basons sur les résultats des descendance finale souhaitées. Cette baisse s'explique, entre autres, par l'usage des moyens contraceptifs tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, avec des disparités importantes entre les deux lieux. Les méthodes contraceptives modernes utilisées par les personnes interviewées, au Congo comme en France, sont la pilule, le préservatif et le stérilet.

L'EMPLOI

Dans un premier temps, nous avons donc cherché à montrer les principaux facteurs qui pourraient expliquer la non-intégration des Congolais dans leur pays d'origine. Nous avons ainsi retenu principalement les facteurs socio-économique et politique du Congo au cours des

quatre décennies écoulées. Ainsi nous avons montré à partir des seules données issues du recensement de 1984, que le chômage des jeunes est devenu endémique¹. La fonction publique, premier pourvoyeur d'emplois a cessé d'embaucher et mieux se déleste d'une partie de son personnel pour répondre aux exigences de gestion prônée par le FMI. Dans la décennie 1990, la crise économique qui a empiré malgré la mise en chantier de nouveaux gisements de pétrole (dont les redevances comptent pour environ 70 % du budget), se manifeste par de nombreux mois de salaires impayés, le non-paiement des bourses des étudiants et des pensions des retraités.

Il n'est pas étonnant que la presque totalité de nos répondants (98,7 %) affirme que c'est la crainte du chômage dans le pays d'origine qui les a poussés à rester en France. Et presque la même proportion (98 %) évoquent la situation politique désastreuse du pays (cf. tableau 8) Pour beaucoup d'entre eux, en effet, la décision de ne pas repartir au pays avait été prise dans la décennie 70 ou 80. Les guerres de la décennie 1990 ne sont que la suite logique d'un mauvais fonctionnement des institutions étatiques du Congo.

Tableau 15 : Répartition des ressortissants congolais en France par groupe d'âge, sexe, et catégorie socioprofessionnelle au recensement de 1990

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Âges au recensement de 1990						
Moins de 15 ans	1487	20,5	1593	29,0	3080	24,2
15-24	1268	17,5	1418	25,8	2686	21,1
25-34	2777	38,2	1752	31,9	4529	35,5
35-54	1684	23,2	700	12,7	2384	18,7
55-64	44	0,6	20	0,4	64	0,5
65 et plus	4	0,1	8	0,2	12	0,1
PCS						
Agriculteur	0	0,0	4	0,1	4	0,0
Commerçant	76	1,1	44	0,8	120	0,9
Cadres et autres professions supérieures	532	7,3	56	1,0	588	4,6
Intellectuelle						
Professions intermédiaires	556	7,6	144	2,6	700	5,5
Employés	516	7,1	856	15,6	1372	10,7
Ouvriers	1352	18,6	368	6,7	1720	13,5
Retraités	12	0,2	8	0,2	20	0,2
Inactifs	4220	58,1	4011	73,1	8231	64,5
Ensemble	7264	100,0	5491	100,0	12755	100,0

Source : Insee, recensement 1990.

¹ 37,7 % chez les 20-24 ans ; 18,4 % chez les 25-29 ans et 5,9 % chez les plus de 30 ans.

Tableau 16 : Répartition des enquêtés selon la csp et la situation de l'emploi (%).

	Situation d'emploi de l'interviewé						Total
	Inscrit à l'A.N.P.E. ou à la recherche d'un emploi	Salarié du secteur privé	Salarié du secteur public	À son compte	Inactif	En congé (maternité ou formation)	
Cadres et autres prof. Supérieures / professions intermédiaires.	5,6	20,3	64,7	0,0	0,0	0,0	20,1
Employés / ouvriers/ artisan pet. commerçant	44,4	79,7	35,3	100,0	0,0	100,0	49,5
Retraités / autres inactifs	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	31,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	18	79	34	7	52	3	194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Parmi les personnes interrogées, 18 soit 13 % par rapport à l'ensemble des actifs ont déclaré qu'elles étaient au chômage au moment de l'enquête. Deux types de chômage sont observables dans le milieu immigré congolais : le chômage récurrent dû à l'importance des formes d'emplois précaires (intérim, C. D. D.) et le chômage dû à la recherche d'un premier emploi.

Tableau 17 : Répartition des catégories socioprofessionnelles selon les diplômes les plus élevés obtenus par les enquêtés (%).

	Niveau de diplôme			Total
	3 ^{ème} cycle	1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	Secondaire / Primaire / Aucun.	
Cadre/profession intellectuelle/professions intermédiaires	55,8	11,9	3,6	20,1
Employés / ouvriers	7,7	47,5	73,5	47,9
Retraité / autres inactifs	36,5	40,7	22,9	32,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
	52	59	83	194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.
La valeur du χ^2 est 78,88 pour 4 ddl, significatif à 5 %

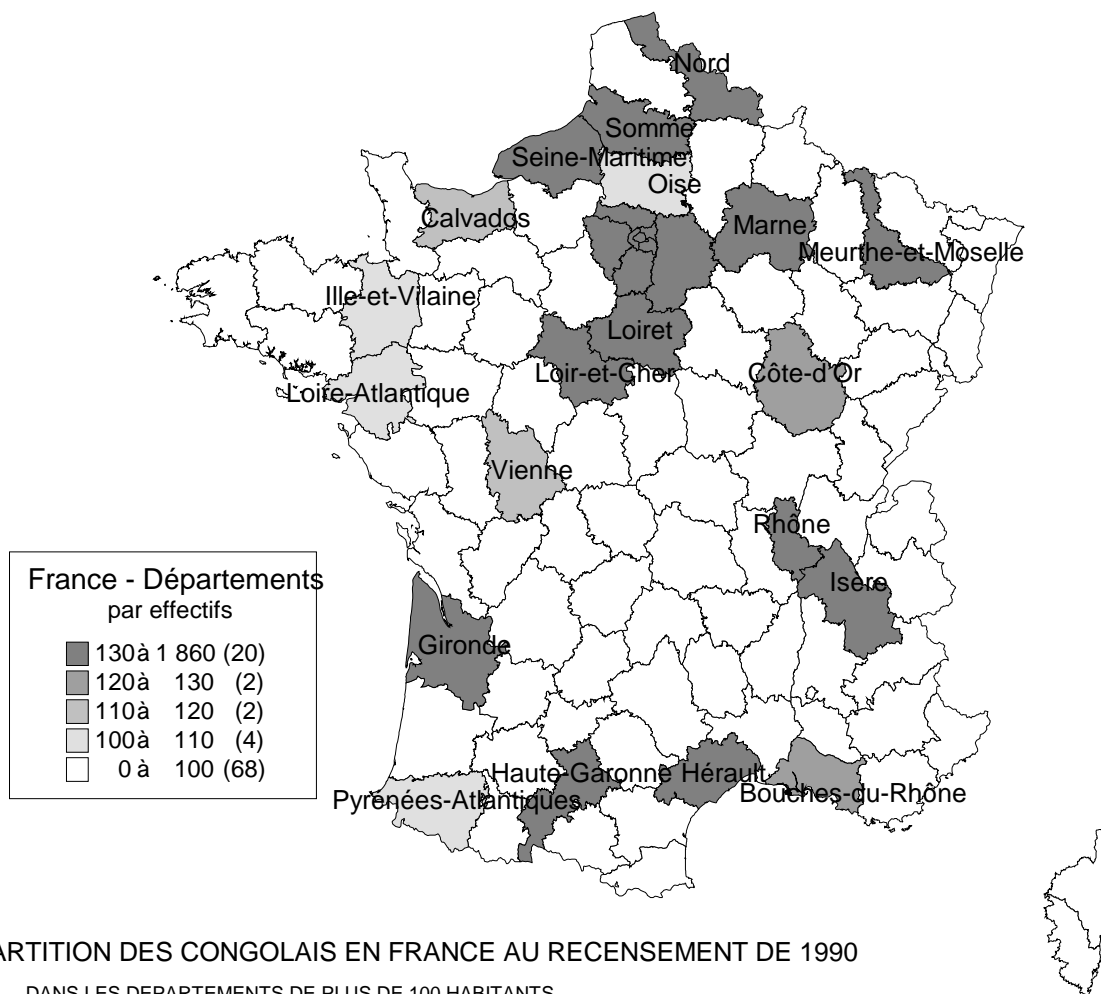
Comme dans l'ensemble de la société d'accueil, leur promotion sociale est fonction de leur formation, des diplômes² obtenus et de la maîtrise de la langue française qui est aussi la leur. Cependant le manque de diplômes et de qualifications appropriées ne sont pas les seules variables explicatives du phénomène « d'ouvriérisation » c'est-à-dire de la tendance à occuper des emplois non qualifiés et sous payés que les autochtones ne souhaitent pas occuper. La difficulté d'insertion en matière d'emploi des migrants diplômés est à la fois une conséquence des orientations scolaires au Congo trop souvent inadaptées aux besoins réels en France et qui ne leur permettent pas d'intégrer facilement des secteurs d'activité professionnelle auxquels ils étaient destinés au Congo en général dans la fonction publique, car la plupart des emplois du secteur public en France leur sont interdits.

Au-delà du cas particulier des migrants diplômés, tous les migrants sont potentiellement confrontés à des phénomènes de victimation liés à l'immigration (voir tableau 26 plus loin). Telle la discrimination à l'embauche qu'ils ont tendance à imputer à leur couleur de peau. Ces éléments explicatifs justifient bien les taux élevés de chômage chez les immigrés par rapport à l'ensemble de la population française et leur concentration dans des catégories inférieures des professions (employés et ouvriers non qualifiés; Tableau 15). Par conséquent leurs niveaux de salaires sont en moyenne plus faible que les salaires moyens de la population française.

VILLES D'IMPLANTATION ET LOGEMENT

Dans la France entière, c'est le département de Seine-Saint-Denis (1852) qui compte le plus de migrants congolais, suivi du Val d'Oise (1200) et du Val-de-Marne (964). Paris n'arrive qu'en quatrième position (931), suivi de l'Essonne (862) qui a la particularité d'avoir des concentrations de ressortissants congolais de Brazzaville et congolais ex-zâïrois à Grigny et à Ris-Orangis. On peut constater l'attrait significatif de la Région parisienne par rapport aux agglomérations provinciales. Cette carte d'occupation de l'espace se confond beaucoup avec la carte de l'emploi car, sans avoir les taux d'activité précis de ces agglomérations, on peut affirmer sans risque de se tromper que la Région parisienne, Lyon, Lille et Toulouse constituent des viviers d'emploi pour l'ensemble de la population française. Ce qui dénote une attraction des Congolais pour des villes où ils peuvent trouver un emploi avec moins de difficultés.

² 6,3% des possesseurs d'un diplôme supérieur sont chômeurs mais 13,5% quand ils sont immigrés. Pour ceux qui possèdent un diplôme de niveau bac+2 le taux passe de 7,1% à 21,4% pour les immigrés.



D'après l'INSEE, le nombre de personnes par pièce est un indicateur grossier de surpeuplement. Il est possible de calculer un indicateur plus précis, prenant en compte la composition du ménage et l'âge des enfants selon une norme établie de façon suivante :

- Deux pièces pour une personne seule ou un couple (une pièce de séjour pour le ménage et une chambre) ;
- Pour les familles, une pièce supplémentaire pour deux enfants s'ils sont de même sexe et ont moins de 19 ans ou de sexe différent et ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant ;
- Une pièce supplémentaire pour les éventuelles personnes hors-famille non célibataires et les célibataires de 19 ans ou plus.

Selon cette norme, tous les logements d'une pièce sont considérés comme surpeuplés, quel que soit leur nombre d'habitants. Le logement est dit en peuplement normal s'il compte autant de pièces que la norme, en surpeuplement s'il en compte moins, en sous-peuplement s'il en compte plus. Exemples : un couple vivant dans une pièce est en surpeuplement modéré. Une famille ayant un garçon et une fille dont l'un a plus de sept ans est en surpeuplement critique s'il vit dans un deux-pièces. (INSEE Guides N°4 ; S. Thave, 1999).

Tableau 18 : répartition des catégories socioprofessionnelles et le mode de peuplement du logement (%).

	Peu- plement normal	Surpeu- plement modéré	Surpeu- plement critique	Sous- peuple- ment	Total
Cadres / professions intermédiaires	22,7	3,2	16,7	37,0	20,1
Employé / ouvriers / artisans petits commerçants	56,8	35,5	47,9	33,3	47,9
Retraités / autres inactifs	20,5	61,3	35,4	29,6	32,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	88	31	48	27	194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

. Tableau 19 : répartition du type de logement occupé et nature du couple en fonction du statut de l'occupant (%).

	Statut d'occupation du logement		Total
	Locataire	Proprié- taire	
Type de logement			
H.L.M.	64,3	22,2	62,4
Autres immeubles	33,0	33,4	33,0
Pavillons	-	44,4	2,0
Cité univers.	2,7	-	2,6
Total (logement)	100,0	100,0	100,0
	185	9	194
Nature du couple			
Couple endogame*	81,9	20,0	79,5
Couple mixte	18,1	80,0	20,5
Total (couples)	100,0	100,0	100,0
	127	5	132

Source : Enquête auprès des Congolais en France, 1997.
 * Les conjoints sont d'origine congolaise
 Note : (-) effectifs nuls.

Tableau 19 : revenus du ménage selon le type de la famille (%)

	Famille nucléaire	Famille élargie	Total
< 4000 F	12,2	14,3	12,6
[4000-7000[18,2	34,3	21,3
[7000-10000[22,3	17,1	21,3
[10000-15000[25,7	34,3	27,3
15000 F & +	21,6	-	17,5
Total	100,0	100,0	100,0
	148	35	183

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Tableau 20 : nombre de personnes par pièces selon le type de famille (%)

	Famille nucléaire	Famille élargie	Total
Normal	46,8	40,0	45,4
Surpeuplement modéré	17,5	10,0	16,0
Surpeuplement critique	18,8	47,5	24,7
Sous-peuplement	16,9	2,5	13,9
Total	100,0	100,0	100,0
	154	40	194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Selon ces tableaux, 59,3 % de nos interviewés vivent dans des logements qui ne souffrent pas de l'inconfort du surpeuplement. Parmi eux, 45,4 % sont en peuplement normal et 13,9 % en sous-peuplement. 40,7 % vivent donc en surpeuplement dont 24,7 % sont en surpeuplement critique.

Associations

Il existe divers types d'associations congolaises en France, formelles et informelles, dont les objectifs sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21 : associations congolaises en France selon leurs objectifs

	Professionnelle	Solidarité	Culturelle	Cultuelle	Politique	Développement économique du pays, de la région d'origine
Amicale pour le développement de l'arrière pays						X
Association des démocrates congolais					X	
Le carrefour des jeunes congolais			X			
Association Mindouli espoir du Congo						X
Association congolaise des	X					

artistes plasticiens en France						
N'gouala association*		X	X			
Kiyengi association*		X	X			
Association Cardinal Émile Biayenda*				X		
Association solidarité avenir*		X	X			
Association pour la démocratie et le développement au Congo					X	
Association œuvre culturelle congolaise			X			
Association pour la promotion de la francophonie au Congo			X			
Association Louéssé-Garonne						X
Groupe d'initiative pour le développement du Congo						X
Association congolaise entraide et mutualité.*		X				
Source : maison des associations de Paris.						
* Associations non répertoriées à la maison des associations et que nous avons découvert pendant l'enquête.						

Tableau 22 : répartition des adhésions aux associations par sexe (%).

	Homme	Femme	Total
Membre d'aucune association	79,6	82,4	80,9
Membre d'une association congolaise	10,7	8,8	9,8
Membre d'une autre association	5,8	5,5	5,7
Membre des deux types d'associations	3,9	3,3	3,6
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.

Tableau 23 : répartition des interviewés membres des associations françaises par sexe (%).

	Homme	Femme	Total
Parent d'élève	54,5	100,0	66,7
Parti politique	18,2	-	13,3
Syndicat	18,2	-	6,7
Autres	9,1	-	6,7
Total	100,0 11	100,0 4	100,0 15

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.
Note : (-) effectifs nuls.

Tableau 24 : Répartition de la fréquentation des lieux de cultes par sexe

	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Régulier	24,3	44,0	33,5
Occasionnel	38,8	33,0	36,1
Jamais	36,9	23,1	30,4
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194

Source : Enquête auprès Congolais en France, 1997. La valeur du X^2 est 9,081, non significatif à 5 %, nous ne rejetons pas l'hypothèse d'indépendance.

Tableau 25 : Répartition des interviewés selon la religion et le sexe (%).

	Masculin	Féminin	Total
Catholique	63,1	54,9	59,3
Protestant	14,6	27,5	20,6
Orthodoxe	-	3,3	1,5
Musulman	-	1,1	0,5
Animiste	1,0	3,3	2,1
Sans religion	21,4	9,9	16,0
Total	100,0 103	100,0 91	100,0 194

Source : enquête auprès des Congolais en France, 1997.
Note : (-) effectifs nuls

La langue pratiquée est le français. L'école est fortement valorisée. Les associations culturelles ou politiques ne sont pas un lieu privilégié de socialisation des migrants congolais contrairement à d'autres populations africaines. S'il existe des associations religieuses, politiques ou de solidarité économique comme le Likelimba, y participer n'est pas fortement revendiqué par la majorité des Congolais car « ça provoque des problèmes », disent-ils.

DISCRIMINATION ET AUTRES PHENOMENES DE VICTIMATION

L'analyse des entretiens réalisés (cf. tableau 26) permet de dégager des thèmes se rapportant à la discrimination ou aux difficultés de se faire accepter dans la société française. Les phrases-types nous ont permis de déceler aisément, chez certains interviewés, les différents thèmes évoqués. C'est une construction *a posteriori* que justifie le fait que nous n'avons pas présenté un catalogue de faits considérés comme racistes ou discriminants à l'instar des items utilisés dans les sondages de la commission nationale des droits de l'homme. Comme nous n'avons rien suggéré à nos interviewés, ni une définition de l'intégration, ni les problèmes spécifiques qui sont considérés comme discriminants dans le processus d'intégration, on peut considérer les résultats de ce tableau comme un résumé des faits les plus importants qui ont fortement marqués les interviewés depuis qu'ils vivent en France.

Tableau 26 : Les thèmes cités par les Congolais interviewés lors des entretiens comme signes de leur difficulté à s'intégrer ou à être acceptés dans la société d'accueil

Thèmes évoqués	Expressions types	Fréquence d'apparition
1. Logement <i>Dans la phase de recherche</i>	« Le propriétaire m'a répondu qu'il a donné des consignes que : je ne louerai pas mon logement à un étranger. »	1
2. Emploi <i>Dans la phase de recherche</i>	« Au téléphone tout s'est bien passé, quand je me suis présenté. On m'a dit que le poste était pris. »	6
<i>Déqualification</i>	« J'étais fonctionnaire de catégorie A au Congo...j'ai pris ma retraite au poste de réceptionniste. »	8
<i>Discrimination salariale</i>	« Je gagne 500F net de moins que mon collègue pour le même poste de travail alors que j'ai 15 ans d'ancienneté, lui 2 ans »	1
<i>Insultes racistes sur le lieu de travail.</i>	« ...c'est à toi de le faire, comment faisaient tes ancêtres ? » « ...c'est moi qui devrais être à ce poste de travail... »	8
3. Etudes <i>Non-acceptation de l'équivalence du diplôme obtenu au Congo</i>	« Le Français qui s'occupait de la scolarité au Congo étant remplacé par un Congolais les équivalences de diplôme de la promotion suivante n'ont pas été acceptées. J'ai dû refaire la licence. »	1
4. La peau noire. La peau Noire est discriminante	« Notre peau est différente. Nous ne pouvons pas nous sentir comme chez nous. Même les Antillais qui sont français à part entière...en réalité ils sont entièrement à part. »	5
5. Problèmes de titre de séjour.	« Maintenant je peux dire que tout va bien, mais j'ai vraiment souffert pour être régularisée. »	3

Le thème de *l'emploi* est le plus évoqué. C'est-à-dire que l'association entre l'intégration et l'emploi est prise comme exemple pour exprimer les difficultés quotidiennes de leur vie en France. Les sous-thèmes du thème emploi montrent en effet les différents contextes de leur manifestation. Exercer un emploi est un signe fort de leur discours car il comporte un double sens : d'abord le fait de travailler permet d'échapper au sentiment d'exclusion, ensuite il signifie pour l'étranger et/ou l'immigré qu'il remplit un des objectifs qu'il s'est assignés en venant en France. De fait toute entrave à la réalisation de cet objectif primordial est mise en avant dans les discours. L'injustice et l'exploitation (différence de salaire pour le même emploi), les allusions racistes et xénophobes qu'il subit, confortent l'immigré et/ou l'étranger dans l'idée qu'il est à peine toléré.

CONCLUSION

En définitive, dans leur processus d'intégration, les primo-immigrés congolais ont certes des atouts, à savoir, l'usage de la langue française et le niveau d'éducation élevé pour la plupart des migrants. Ainsi certains changements démographiques apparaissent. Il s'agit du retard de l'âge au mariage, la structure des ménages tendant vers celle du modèle de la famille d'accueil, nombre d'enfants nettement moindre qu'au Congo témoignant du recours à la contraception.

Cependant cette proximité de comportement ou ce processus d'acculturation n'est pas un gage d'intégration. En effet, ces migrants sont handicapés par les phénomènes de discrimination lors de la recherche d'un emploi ou d'un logement à cause de la couleur de la peau par exemple. Or, compte tenu des crises économique et politique que connaît le Congo, de la pression que subissent les migrants temporaires de la part de la famille restée au Congo, ainsi que le besoin de la recherche d'un prestige social, et étant donné l'image positive dont bénéficie la France au Congo, ces derniers se résignent à une intégration *a minima*. De sorte que, si objectivement en France ils ne connaissent pas la même promotion sociale que la majorité des Français à diplôme égal par exemple, ils affirment néanmoins « vivre mieux que s'ils étaient rentrés dans leur pays d'origine ». Les primo-migrants se représentent donc leur intégration par rapport à la situation (socio-économique) qu'ils auraient au Congo et très marginalement par rapport à celle qu'ils pourraient avoir en France.

BIBLIOGRAPHIE

- DORIER-APRILL E., KOUVOUAMA A., APRILL C., (1998), *Vivre à Brazzaville, modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala, 375 p.
- DOUMA J-B, (2000), *Immigration et intégration des Congolais (Brazzaville) en France, entre crises et recherche d'identité*, Université de Paris X-Nanterre, Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, décembre 2000, 338 p.
- DOUMA J-B, (2000), *L'intégration des migrants « hautement qualifiés » : le cas des étudiants et stagiaires congolais (Brazzaville) en France*, In Dossiers et Recherches N° 89 de l'INED, Communication au colloque « Démographie : Nouveaux champs, nouvelles recherches », CERPOS-INED, 11-12 janvier 2000, pp. 295-304.
- ELIOU M., (1974), *La fuite en avant dans l'enseignement supérieur, les boursiers congolais*, In Revue du Tiers-Monde, éducation et développement : L'école et le Tiers-Monde en 1974, Paris, P.U.F., I.E.D.E.S., tome XV, n°59-60, juillet-décembre 1974, pp. 567-582.
- GANDOULOU J-D., (1989), *Au cœur de la sape, mœurs et aventures de Congolais à Paris*, Paris, L'Harmattan, 213 p.
- GARSON J-P. ET TAPINOS G. (sous la direction de), (1981), *L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*, Travaux et documents, cahiers n° 94, Paris, I.N.E.D./ P.U.F., 351 p.
- GOFFMAN E., (1975), *Stigmate, les usages sociaux des handicapés*, Paris, Les éditions de minuit, Le sens commun, 175 p.
- LEGOUX L., (1995), *La crise de l'asile politique en France*, Paris, Les études du C.E.P.E.D. N°8, 340 p.
- LOCHAK D., (1999), *Les droits des étrangers, entre égalité et discriminations*, In Immigration et intégration, l'état des savoirs sous la direction de P. DEWITTE, éd. La Découverte, pp. 310-319.
- MENJOT D., PINOL J.-L. (1996), *Les immigrants et la ville, insertion, intégration, discrimination (XIIème-XXème siècles)*, Paris, L'Harmattan, 232 p.
- POIRET C., (1996), *Familles africaines en France*, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 428 p.
- SAYAD A., (1999), *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 426 p.
- Thave S., (1999), *L'emploi des immigrés en 1999*, I.N.S.E.E. première, N°717, mai 2000.
- Thave S., (1999), *Les étrangers et leurs logements*, I.N.S.E.E. première, N°689, décembre 1999.